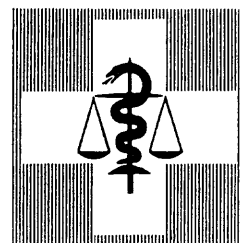


Centre Suisse d'Information Toxicologique  
Swiss Toxicological Information Center  
Centro Svizzero d'Informazione Tossicologica  
Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum

Appels urgents (Jour et nuit)	(01) 251 51 51
Autres appels	(01) 251 66 66
Télex	56665 intox ch
Adresse	Klosbachstr. 107 8030 Zurich
Compte de chèques postaux	80-26074

Rapport annuel 1981



---

Institut de médecine légale de l'Université de Zurich

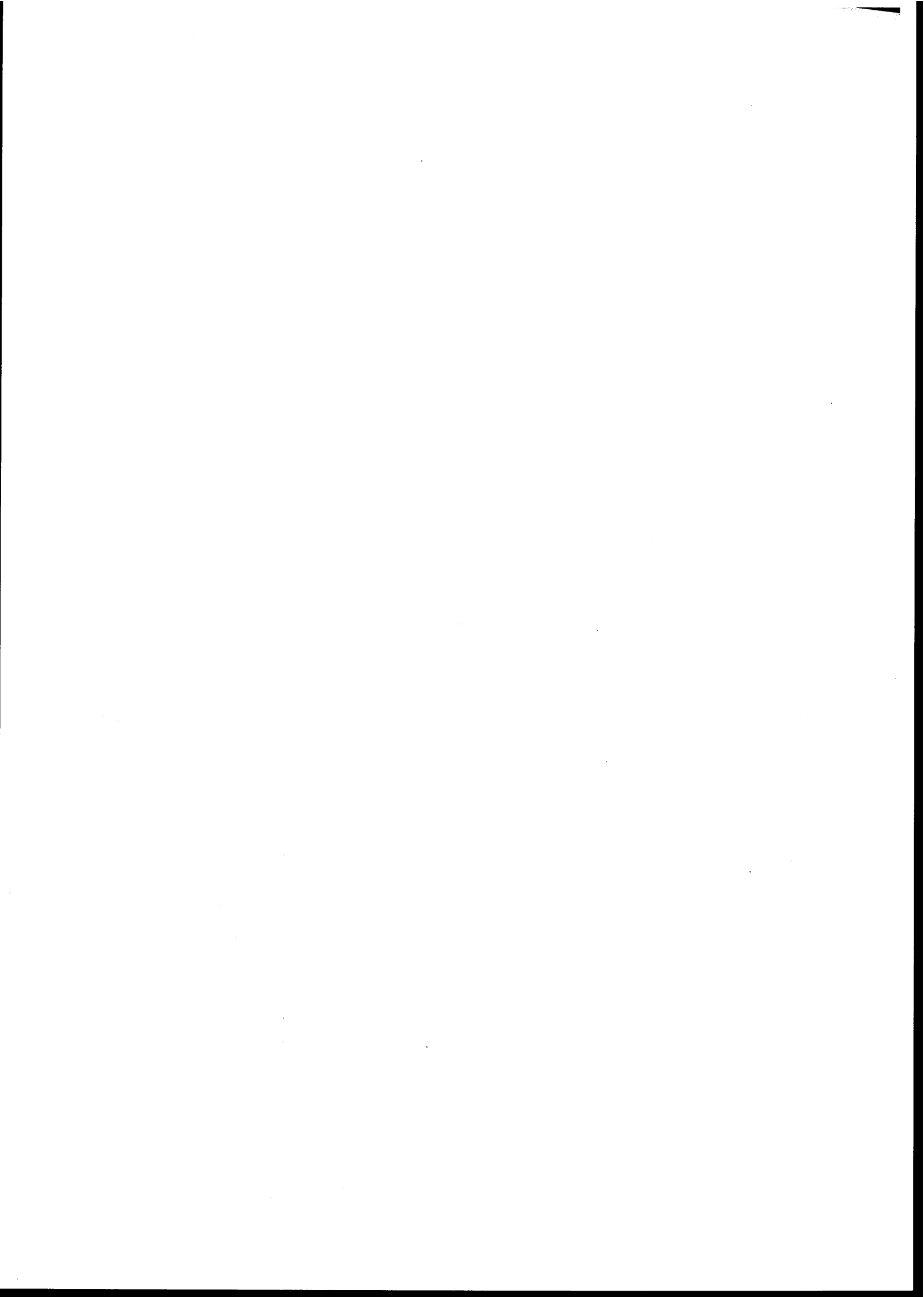
Les imprimés suivants peuvent être obtenus gratuitement, en petites quantités, auprès du Centre suisse d'information toxicologique:

- 1 Notice d'informations générales  
(services)
- 2 Autocollant  
(numéro de téléphone)
- 3 Structure et activité du TOX  
(organigramme)
- 4 Informations sur les premiers secours  
(notice destinée aux parents d'enfants en bas âge, comprenant aussi des indications sur la prévention et l'équipement de la pharmacie familiale; en quantités importantes, livraison à la moitié du prix de revient par l'Office central fédéral des imprimés et du matériel)
- 5 Médicaments d'urgence contre les intoxications
- 6 Traitement des intoxications aiguës  
(tiré-à-part du Schweiz. Medizinalkalender; en allemand; remis à jour tous les ans)
- 7 Rapport annuel  
(paraissant habituellement fin juin)
- 8 Tirés-à-part des publications mentionnées dans le rapport annuel (numéros de commande voir pages 32-33. Les dissertations peuvent également être obtenues gratuitement, mais en prêt seulement).

Vos commandes peuvent être passées à l'aide de la carte postale incorporée dans le couvercle arrière.

# Sommaire

	Page
Editorial	3
Rapport	5
Statistiques	11
1    Progression des appels	11
2    Provenance des appels	12
3    Patients	14
4    Agents toxiques	15
4.1    Plantes	16
4.2    Animaux venimeux	17
4.3    Aliments	18
4.4    Drogues	19
4.5    Substances chimico-techniques Intoxications professionnelles	19
4.6    Produits ménagers	21
4.7    Médicaments	23
5    Circonstances	27
6    Evolution	28
Mortalité par intoxication en Suisse	30
Publications	32
Compte d'exploitation	35
Dons	36



Chère lectrice, cher lecteur

Une entreprise commerciale est fière de pouvoir communiquer, chaque année, une augmentation de son chiffre d'affaires, pour autant bien sûr que le calcul des profits suive le mouvement. Notre centre, en tant qu'organisation de services privée, a été mis à contribution de plus en plus fréquemment tous les ans. Sur 15 ans, entre 1967 et 1981, on pourrait parler d'un taux de croissance de 500%! Rien que l'année dernière, les appels ont augmenté de 19,5% alors que les revenus s'amélioreraient de 2,4% et que les dépenses augmentaient, elles, de 8%.

Si une équipe, qui n'a pas changé, se voit obligée de fournir en un mois un supplément de travail de 27% par rapport au même mois de l'année précédente (ce qui s'est passé en septembre dernier), cela ne peut pas, malgré la meilleure volonté, ne pas avoir de conséquences regrettables. Ce sont les interprétations des expériences enregistrées qui en ont fait les frais. Ces expériences en toxicologie humaine, d'autre part, constituent justement ce que la documentation du Centre a de plus précieux. Il faut qu'elles soient évaluées si un Centre de Toxicologie veut à l'avenir aussi remplir ses fonctions.

Le travail fourni par la même équipe qui depuis des années, absorbe des demandes toujours plus nombreuses, est remarquable et ne saurait trop être apprécié. Le Conseil de Fondation remercie très chaleureusement toutes les collaboratrices et collaborateurs.

Il est évident, par ailleurs, que l'augmentation constante des demandes de services appelle inévitablement un agrandissement du Centre, ce à quoi les moyens disponibles actuellement ne suffiront pas. Le Conseil de Fondation prépare dès lors une planification à longue échéance tenant compte du développement prévisible.

Ce qui nous remplit de joie aujourd'hui, ce sont surtout les dons récents, qui nous prouvent que notre travail est apprécié. La dernière page de notre rapport annuel, celle consacrée aux dons, restera un indicateur important de la qualité de nos prestations. Sachez, chère lectrice, cher lecteur, que vos remarques et vos conseils peuvent nous aider grandement. Par avance, nous vous en remercions cordialement.

Mai 1982

Avec les meilleures salutations

Le président du Conseil de Fondation



Dr. Dr. h.c. A. Nisoli

Rocky Mountain Poison Center  
Denver

1982 International Congress of  
Clinical Toxicology

Snowmass, Colorado  
August 9 - 13, 1982

Topics:

- Organization of Poison Centers
- Computers and Poison Data
- Occupational and Industr. Toxicology
- Laboratory and Forensic Toxicology
- Clinical Toxicology - General Adult
- Clinical Toxicology - General Pediatr.
- Biologic Toxicology
- Veterinary Toxicology
- Metal Toxicology

Contact: B.H. Rumack, M.D.  
Rocky Mountain Poison Center  
West 8th and Cherokee  
Denver, Colorado 80204, USA

Poisons Unit  
London

10th International Congress of the  
European Association of  
Poison Control Centres

University of Sussex, Brighton  
4 - 6 August, 1982

Topics:

- Intensive Care and Specific Treatment for Acute Poisoning
- Inhalation Toxicology
- Poisoning in Children / Epidemiology
- Analytical Toxicology
- Standardisation of Data
- Data Storage and Retrieval in Poisons Information

Contact: Dr. G.N. Volans  
Poisons Unit  
New Cross Hospital  
London, SE14 5ER, GB

Centre Anti-Poisons et Société  
Française de Toxicologie,  
Bordeaux

Poumon et Toxiques

Bordeaux, 30 septembre  
et 1er octobre 1982

Aspects épidémiologiques, physico-pathologiques, cliniques, anatomopathologiques ou thérapeutiques des intoxications AIGUËS, comportant une agression pulmonaire directe ou mettant en jeu l'appareil pulmonaire au moment de l'absorption ou de l'élimination du toxique: gaz et fumées, vapeurs métalliques, herbicides, pétrole et dérivés, etc.

Contactez: Dr A. Brachet-Liermain  
C.A.P. de Bordeaux  
Hôpital Pellegrin-Tripode  
33076 Bordeaux-Cédex, F

Centre suisse  
d'information toxicologique  
Zurich

Nous prévoyons pour 1983  
un poste pour un

Médecin-assistant

de langue française, avec bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais. Poste au début à temps partiel, complété par des gardes régulières rémunérées séparément. Evtl. possibilité de préparer une thèse. Durée min. de l'engagement: un an.

Contactez: J.P. Lorent, (01)251 66 66  
ou: Dr J. Velvart, CSIT,  
Klosbachstr. 107  
8030 Zurich

# Rapport

## Prestations

### Service d'urgence

On trouvera aux pages 9-13 un exposé général concernant l'utilisation du service d'information téléphonique, les patients concernés, les agents toxiques en cause et la proportion d'intoxications graves.

L'utilisation globale du service d'urgence a augmenté de 19,6%.

C'est un chiffre qui n'a été atteint que dans les années de fondation, mais jamais au cours des dix dernières années. Le fait que le Centre de toxicologie reçoive à présent plus de vingt mille demandes téléphoniques par an ne veut pas dire toutefois que les intoxications sont en forte hausse dans notre pays. Cet état de choses résulte beaucoup plus du besoin grandissant d'information du public, qui, souvent sous l'influence d'articles de journaux alarmants, redoute de plus en plus et parfois de façon excessive les dangers chimiques les plus divers. Ces demandes supplémentaires constituent pour notre service d'urgence une charge d'autant plus importante qu'il n'est pas toujours facile d'accorder des craintes quasi irrationnelles avec la façon de penser quantitative de la toxicologie. Il est certain cependant que cela fait partie des obligations du Centre que de répondre aux questions qui lui sont posées d'une manière à la fois simple et nuancée.

Les cas enregistrés et décrits de façon détaillée ont augmenté de 14,4%. Parmi ces cas, les demandes provenant du public sont aussi en progression, mais s'avèrent assez souvent, après un examen minutieux, comme anodines.

Les causes d'intoxication habituelles se répartissent de la façon suivante: la moitié d'entre elles environ sont provoquées par des médicaments et un bon quart par les produits ménagers ou antiparasitaires. Les intoxications provenant d'autres agents toxiques (surtout d'agents toxiques naturels) varient considérablement d'une année à l'autre (c'est ainsi que l'année dernière on a enregistré de nombreuses intoxications par champignons et par plantes).

Si l'on jette un coup d'oeil sur la proportion des intoxications graves, on constate que celles-ci, aussi bien en chiffres absolus que relatifs, sont en diminution (5,5%, resp. 6,9%). Les critères de classification (voir page 15) n'ont pas changé, mais il serait inexact de vouloir déduire de cette observation que des succès extraordinaires ont été obtenus grâce à la prophylaxie, aux conseils donnés et (ou) au traitement, car les chiffres des années précédentes étaient particulièrement élevés. On ne peut donc parler que d'une normalisation.

Les cas mortels enregistrés par le Centre sont mentionnés séparément aux pages 28 et 29. Ceux qui désirent une vue d'ensemble sur la mortalité devront se reporter aux pages 30 et 31.

En ce qui concerne les circonstances, il n'y a pratiquement pas de différence par rapport à l'année précédente. En premier lieu on trouve les accidents (59,7%). La plupart d'entre eux concernent les enfants. Viennent ensuite les intoxications volontaires (23,7%). Elles sont le fait d'adultes qui désirent attirer sur eux l'attention ou qui veulent effectivement se suicider.

Deux vagues d'intoxications particulières méritent une attention spéciale (elles ont déterminé en septembre une augmentation de 27,1% d'appels par rapport à l'année précédente):

Dès le mois d'août, on pouvait prévoir un automne exceptionnel pour les champignons. Résultat: à la fin du mois d'octobre, le centre avait enregistré 540 appels concernant des intoxications par champignons, alors qu'il n'y en avait eu que 182 l'année précédente. Quelques-unes des mesures nouvelles pour la Suisse prises à cette occasion se révélèrent très utiles, notamment l'analyse d'urine des victimes présumées par une nouvelle méthode rapide, ainsi qu'une accélération et une uniformisation du traitement à l'aide de moyens complexes et d'un nouveau médicament d'urgence. Une analyse critique des intoxications par amanites, qui se sont manifestées de façon quasi épidémique, fait actuellement l'objet d'une thèse. Mais on peut déjà affirmer que la létalité, en ce qui concerne les amanites, n'a pas dépassé 10% en 1981, alors qu'il y a cinq ans une personne sur quatre ou cinq mourait à la suite de ce genre d'intoxication.

Le plus récent exemple du rôle joué par un centre de toxicologie en vue d'empêcher ou de limiter une intoxication collective nous a été donné lors d'une vente au détail de moules importées d'Espagne qui provoquèrent les 16 et 17 septembre derniers les premiers cas de maladie. Quatre communications téléphoniques du public et deux autres de médecins en provenance de Bâle, Berne, Genève, Zurich et du Canton de Vaud ont permis l'identification quasi immédiate du livreur principal et une rapide interdiction officielle de l'importation des moules. Malgré cela, 46 cas d'intoxications de ce genre ont encore été enregistré jusqu'au 22 septembre.

Nous avons eu également à nous occuper de la tragique épidémie espagnole, non encore entièrement éclaircie et maîtrisée, provoquée par de l'huile comestible frelatée. Nous l'avons fait non seulement parce qu'il y avait dans notre pays au moins deux personnes de retour d'Espagne atteintes de la maladie, mais parce qu'il semblait indiqué de mettre à la disposition de tous le maximum d'information à ce sujet. Malheureusement, l'identification relativement tardive de l'agent responsable a empêché ici la reconstruction exacte du processus d'intoxication.

#### Autres services

Rapports de cas. Les médecins de service du Centre de toxicologie ont dressé en 1981 15'764 rapports de cas (il y en avait en 13'803 l'année



précédente). Lorsqu'un compte rendu du médecin traitant paraît souhaitable, notre service fait parvenir à celui-ci, avec un questionnaire, un rapport détaillé mentionnant les divers renseignements relatifs au traitement de l'intoxication dont il s'agit (7278 cas de ce genre ont été relevés en 1981, pour 6861 l'année précédente).

Information à l'adresse des autorités, de l'industrie et des média.

Comme c'est l'habitude depuis plusieurs années, de courts rapports sur toutes les intoxications graves par les produits concernés par la loi sur les toxiques ont été adressés à l'Office fédéral de la santé publique. Les firmes fabriquant des produits ménagers, des produits antiparasitaires et des médicaments ont reçu, autant qu'elles en souhaitaient, des comptes-rendus sur les intoxications graves ayant un rapport avec leurs produits. En ce qui concerne la question des matériaux d'isolation contenant du formaldéhyde, ainsi que celle des risques encourus lors de l'emploi abondant de produits d'imprégnation du bois contenant du pentachlorophénol, nous avons pris position vis-à-vis des autorités et des média. Après l'essai fait sur sa propre personne avec une amanite par le médecin français Bastien, nous avons dû mettre en garde contre de fausses interprétations. Il convient également de signaler qu'il ne s'est quasiment passée aucune semaine sans que des personnes appartenant à la presse, à la radio ou à la télévision n'aient fait appel à nos services pour obtenir une quelconque information d'ordre toxicologique.

Expertises. Dans 88 cas, une prise de position par écrit nous a été demandée. Lorsque celle-ci a nécessité des recherches particulières, nous les avons facturées. Ces demandes sont venues de personnes privées, de firmes de l'industrie chimique, de médecins et de pharmaciens, ainsi que de représentants d'intérêts divers.

Publications. La publication des expériences du Centre concernant les produits ménagers a été bien accueillie, si bien qu'une seconde édition est déjà en cours de préparation. Six thèses et 16 autres communications ont également été publiées, ce qui représente une progression par rapport à l'année précédente, mais il est vrai qu'une bonne partie d'entre elles avaient été mises sur le chantier auparavant. La moitié à peu près de ces publications a été consacrée à la toxicologie des médicaments. A la fin de l'année a paru un nouvel aide-mémoire pour le public contenant des informations sur les causes d'intoxications les plus fréquentes et donnant des conseils de prévoyance et des indications de premier secours. Ce texte n'a été tiré pour l'instant qu'en un petit nombre d'exemplaires et seulement en allemand.

Varia. Dans une opération de grand style, notre Président, le Dr. A. Nisoli, avec l'aide de ses collaboratrices de Winterthour et l'assistance des firmes Galenica et Siegfried, a équipé 1287 pharmacies suisses d'un nouvel assortiment d'antidotes accompagné d'une documentation détaillée. Nous ne nous attarderons pas dans ce rapport sur les conférences, les travaux dans les commissions et d'autres prestations de service.

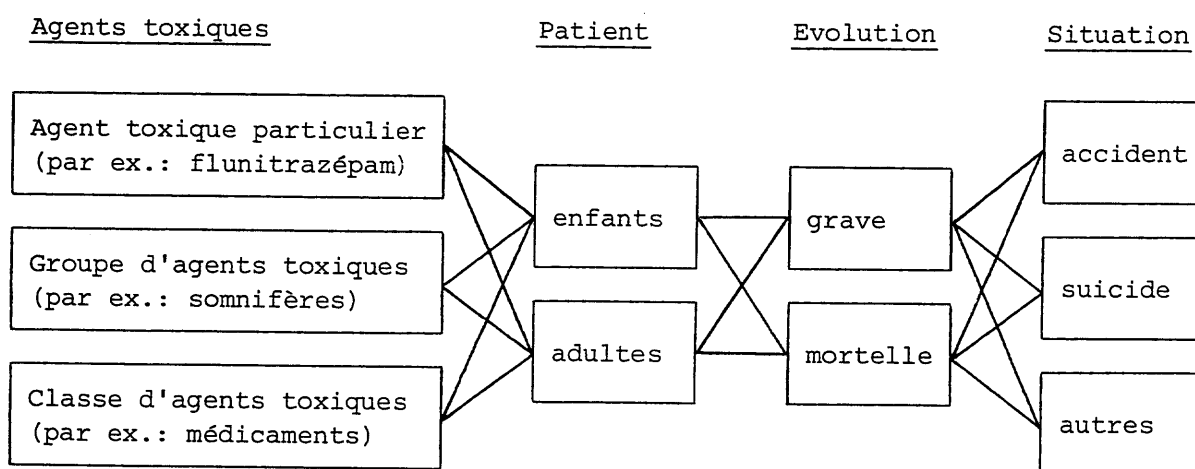
## Infrastructure

### Documentation

Collecte et exploitation de la casuistique. Au milieu de l'année qui fait l'objet de ce rapport, une nouvelle tentative a été entreprise en vue d'augmenter le nombre des rapports cliniques des médecins traitants. Chaque médecin-conseil du Centre de toxicologie reçoit depuis copie des cas qu'il a traités et se renseigne au besoin - dans les cas les plus significatifs - au sujet de leur évolution. Ceci a déjà eu pour résultat l'augmentation du nombre annuel de réponses qui est passé de 72,8% à 74,4%. En tout, 418 rapports d'évolution de plus que l'année précédente ont pu être collectionnés.

L'exploitation de ces cas sera dorénavant considérablement facilitée grâce au système de classification annoncé l'année dernière, qui permet les corrélations suivantes et de trouver sans retard les cas recherchés:

Tab. 1: Multicorrélations immédiatement possibles (à partir de 1981)



Il est clair que ce système permet de donner satisfaction simultanément à de nombreux besoins: qu'il s'agisse de trouver rapidement un important cas précédent dans le service d'urgence, ou de réexaminer des expériences semblables en vue d'enrichir le fichier de renseignements, ou de l'établissement de rapports d'expertises destinés aux administrations et à des firmes de production, ou encore de travaux scientifiques.

Collecte et exploitation de la littérature. Ce champ d'activité s'est développé parallèlement à l'augmentation générale de la littérature spécialisée. Les articles réunis, ainsi que, de plus en plus, les tables des matières des livres et des thèses ont été indexés de manière multiple, et parfois - afin de les retrouver plus facilement et plus rapidement - classés parallèlement à plusieurs endroits.

Banques de données. Comme l'année précédente, 500 recherches environ ont été effectuées en direct avec diverses banques étrangères de données. L'exploitation provisoire d'un terminal portatif a permis au responsable de recevoir des demandes même lorsqu'il devait s'absenter, de les traiter - et de transmettre les résultats épurés en l'espace d'une heure environ à la station de base du Centre. Ce système fonctionne maintenant sans problèmes.

Systemes d'identification. Le système d'identification de comprimés, présenté pour la première fois il y a deux ans et qui comprend maintenant plus de 1'300 médicaments solides, a été mis à contribution un peu plus souvent que l'année précédente. Dans 56 cas sur 76, l'identification a été concluante (75%). L'IDENTIPHARM, comme nous l'avons appelé, se réjouit déjà de trois petits descendants, nommés IDENTIBAC pour les baies, IDENTIFUNG pour les champignons et IDENTIROD pour les rodenticides.

## Organisation

Personnel. En été et en automne, nous nous sommes vus obligés de doubler le service d'urgence et de lui adjoindre une équipe de triage pendant plusieurs heures par jour, ce qui a soumis nos collaboratrices et collaborateurs à une dure épreuve. Aussi convient-il de leur témoigner ici reconnaissance et remerciements pour le travail exemplaire qu'ils ont fourni pendant cette période.

Une troisième place de travail a été installée dans le local du service d'urgence. Elle est confiée à des collègues particulièrement expérimentés, chargés surtout d'assister les médecins de service. Une autre nouveauté, destinée à compléter les réunions fréquentes des médecins, aura été l'instauration d'un rapport périodique de secrétariat, d'un rapport général et d'un rapport de direction. Ces innovations ont déjà fait leurs preuves. Elles permettent, en utilisant un nombre relativement important de collaborateurs à temps partiel, d'assurer l'indispensable continuité, ainsi que les diverses et nécessaires liaisons.

Informatique. La question de l'insertion des cas légers d'intoxication dans le nouveau système de classification, ainsi que la question d'une série de mots-clefs supplémentaires, ont été étudiées au cours de l'année, mais n'ont pas encore été résolues. Divers systèmes de micro-films ont également été examinés; l'achat d'une installation de ce genre a entre-temps été décidée. Toutes ces activités constituent les premiers éléments d'un système électronique informatisé. Elles se complètent de manière à permettre, pendant la période de préparation et à peu de frais, de nombreuses combinaisons de données immédiatement utilisables.

Locaux. Grâce à la bienveillance de la Direction de l'Instruction publique du Canton de Zurich, nous avons réussi à agrandir les locaux

trop étroits du Centre, en lui ajoutant trois pièces au sous-sol où des "thésards", des étudiants et des élèves se livrent aux travaux les plus divers. Dans le but de parvenir à une solution définitive, plusieurs locaux ont été examinés dans le quartier de l'Université, mais aucune décision n'a encore été prise et les recherches continuent.

Financement. Tous les membres des organisations de soutien se sont, une fois de plus, énergiquement engagés en faveur de notre centre. C'est à eux et aux toujours plus nombreux donateurs (voir page 36) que nous devons d'avoir pu constituer quelques réserves qui nous permettent à présent d'acquérir un nouveau et très utile système d'utilisation de microfilms. Nous avons certes encore besoin d'aide. Nous vous renvoyons à ce sujet au texte d'introduction de notre Président, auquel il nous semble inutile d'ajouter quoi que ce soit.

Mai 1982



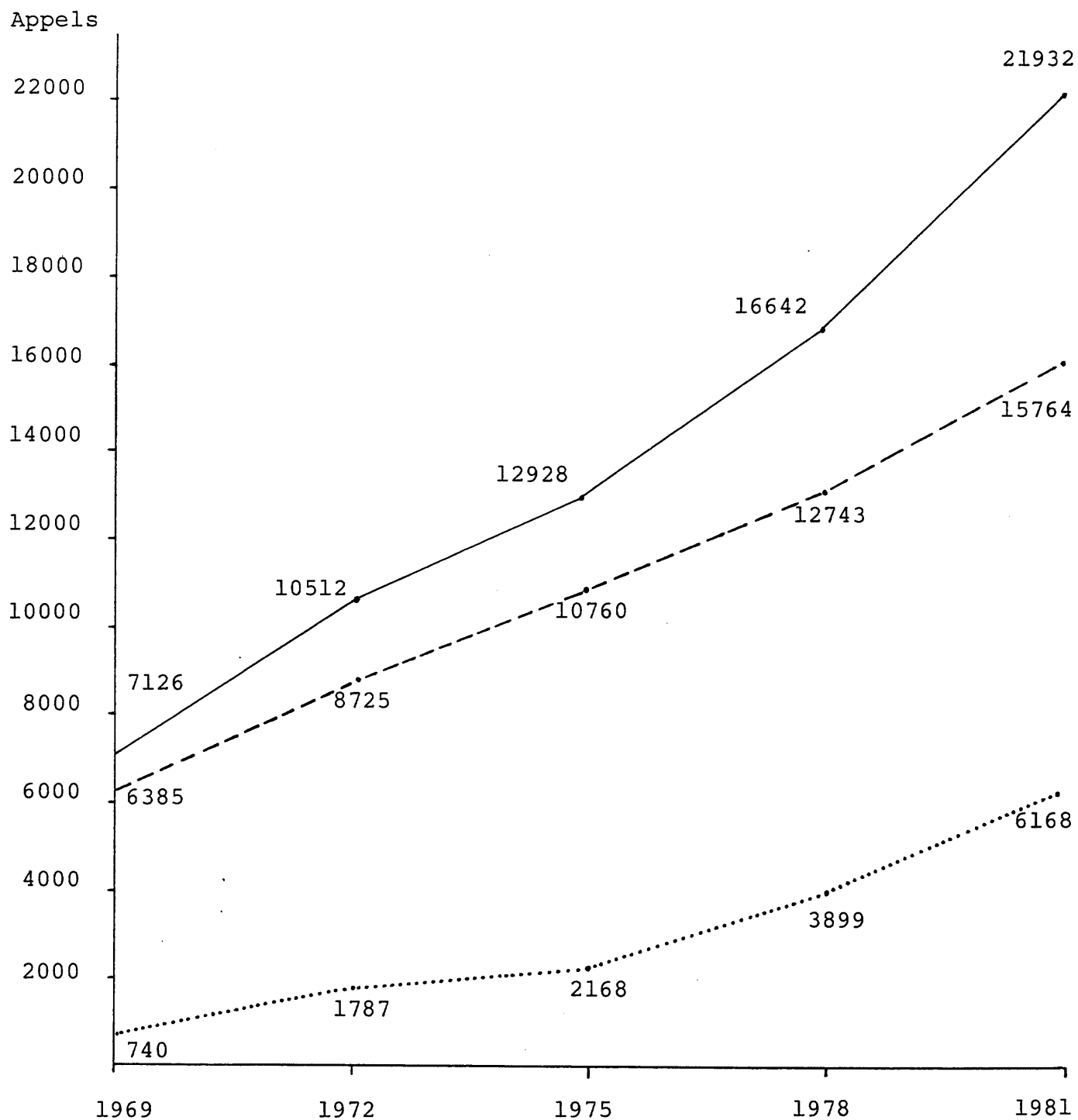
Dr. med. J. Velvart  
Médecin-chef



J.P. Lorent  
Directeur administratif

# Statistique

## 1 Progression des appels au centre



- Nombre total
- - - cas bien documentés (chiffres du rapport annuel)
- ..... cas enregistrés sommairement

## 2 Provenance des appels

Provenance	Etranger	FL 25'800	AG 450'900	AI 12'800	AR 47'200	BE 904'600	BL 219'600	BS 201'300	FR 184'300	GE 342'900	GL 36'700	GR 164'500	JU 65'200	LU 296'700
Nombre d'habitants														
Public	32	11	582	9	22	904	167	283	125	224	33	148	17	288
Pharmacies	1	2	19	-	1	35	4	16	8	32	-	14	7	13
Centrales Médicales	-	-	-	-	-	9	-	1	-	3	-	-	-	-
Centres pour drogues	-	-	-	-	-	1	-	2	-	-	-	-	-	-
Drogueries	-	-	1	-	2	5	-	-	1	2	-	1	-	2
Médecins prat. (total)	7	5	182	7	16	356	73	40	44	106	22	99	11	105
Médecine générale	5	3	112	3	7	164	30	12	22	44	17	58	8	70
Anesthésiologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cardiologie	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-
Chirurgie	-	-	4	-	2	12	1	1	4	-	-	1	1	-
Dermatologie	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	1
Endocrinologie	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Gastroentérologie	-	-	1	-	-	4	-	-	-	3	-	1	-	-
Gynécologie	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	1
Hématologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Médecine interne	-	-	15	4	-	39	11	9	5	7	1	3	-	8
Médecine pulmonaire	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-
Néphrologie	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-
Neurologie	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	1	-	1
Ophthalmologie	-	-	-	-	-	2	1	4	-	-	-	1	-	1
Otorhinolaryngologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
Pédiatrie	2	2	50	-	7	124	25	10	11	48	3	30	2	20
Physiatrie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
Psychiatrie	-	-	-	-	-	1	-	3	-	1	-	3	-	2
Psychiatrie (enfants)	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-
Radiologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Rhumatologie	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	1
Médecine tropicale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Urologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Médecins militaires	-	-	3	-	-	8	-	-	-	-	-	2	-	4
Médecins vétérinaires	-	-	16	-	1	46	1	5	6	3	1	10	7	14
Dentistes	-	-	-	-	-	2	-	-	-	2	-	-	-	1
Médecins des hôpitaux	87	-	194	1	41	742	124	197	155	253	21	111	55	120
Hôpit. cantonaux	1	-	60	-	23	123	87	82	91	127	20	21	-	57
Hôpit. d'enfants	20	-	45	-	-	160	28	91	22	62	-	13	8	31
Autres hôpitaux	66	-	89	1	18	459	9	24	42	64	1	77	47	32
Cliniques vétérinaires	-	-	4	-	-	6	2	-	-	4	-	2	-	1
Autorités, instituts	-	-	5	-	-	12	1	10	2	6	1	1	-	1
Centres toxicologiques	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industrie	-	-	2	-	-	1	-	4	-	-	-	-	-	-
Total	139	18	1008	17	83	2127	372	558	341	635	78	388	97	549
Total en %	0,88	0,11	6,39	0,11	0,53	13,49	2,36	3,54	2,16	4,03	0,49	2,46	0,62	3,48
Prévision en %		0,41	7,09	0,20	0,74	14,23	3,46	3,17	2,90	5,40	0,58	2,59	1,03	4,67

NE	NW	OW	SG	SH	SO	SZ	TG	TI	UR	VD	VS	ZG	ZH	cas inclassables	Total	en %
157'200	28'500	25'900	388'800	69'300	217'500	96'700	183'900	269'300	34'200	524'500	218'200	75'500	1'112'800		6'354'800	
90	27	26	354	86	190	73	175	137	19	292	90	103	2612	459	7578	48,07
18	1	-	14	2	4	8	2	15	2	44	13	1	77	9	362	2,30
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	-	-	47	8	76	0,48
-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	10	-	15	0,09
-	1	-	-	-	-	-	-	-	2	2	-	-	2	1	22	0,14
40	14	21	186	27	84	42	110	55	14	168	70	27	557	28	2516	15,96
21	9	11	133	12	47	24	78	24	11	93	48	10	265	28	1369	8,68
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	0,01
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	2	-	7	0,04
-	1	2	3	-	1	1	2	2	1	3	2	1	10	-	55	0,35
1	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	-	1	-	9	0,06
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	2	0,01
-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	-	12	0,08
-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	2	3	-	11	0,07
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	0,01
7	-	-	11	5	11	9	8	3	2	16	5	5	76	-	260	1,65
-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	1	-	1	-	6	0,04
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	0,03
-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	4	-	10	0,06
-	-	-	2	-	2	-	-	-	-	1	-	-	6	-	20	0,13
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	3	0,02
11	4	8	34	10	23	8	19	20	-	47	14	7	160	-	699	4,43
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	3	0,02
-	-	-	1	-	-	-	1	1	-	1	-	-	17	-	30	0,19
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	0,02
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0,01
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	6	0,04
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	0,01
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	2	0,01
-	-	-	1	-	-	-	-	2	-	3	2	-	2	4	31	0,20
2	3	2	8	2	3	4	10	5	-	24	1	1	42	2	219	1,39
-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	2	-	-	5	-	14	0,09
132	10	23	337	48	138	42	97	202	5	449	208	51	889	6	4738	30,06
37	10	23	124	44	50	12	71	38	5	144	26	42	182	-	1500	9,52
12	-	-	47	-	-	-	6	16	-	73	10	-	202	1	847	5,37
83	-	-	166	4	88	30	20	148	-	232	172	9	505	5	2391	15,16
-	-	-	1	-	4	-	-	-	-	-	-	-	35	-	59	0,37
1	1	-	6	2	-	-	-	3	-	7	1	-	46	5	111	0,70
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	0,08
-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	1	-	10	0,06
283	57	72	908	167	426	169	394	420	42	999	386	183	4326	522	15764	100%
1,80	0,36	0,46	5,76	1,06	2,70	1,07	2,50	2,66	0,27	6,34	2,45	1,16	27,44	3,31		100%
2,47	0,45	0,41	6,12	1,09	3,42	1,52	2,89	4,24	0,54	8,25	3,43	1,19	17,51			100%

Les chiffres encadrés de noir signalent les cantons dont le nombre d'appels est supérieur aux prévisions basées sur le nombre d'habitants.

### 3 Patients

Age	Patients	en %
0 - 4 ans	7346	45,7
5 - 9 "	626	3,9
10 - 14 "	334	2,1
Enfants d'âge inconnu	471	2,9
Adultes *	7280 (féminin 3223) (masculin 2530) (inconnu 1527)	45,3 (féminin 20,1) (masculin 15,7) (inconnu 9,5)
Total	16057	100%

\* Les adolescents de 15 ans et plus comptent comme adultes du fait de leur poids corporel.

Nous avons été consultés par des médecins-vétérinaires à 268 reprises. Plusieurs animaux furent parfois victimes de la même intoxication et là où il s'agissait de "quelques" animaux, nous en avons arbitrairement compté trois. En tenant compte de quelques demandes supplémentaires de la part du public, on obtient le tableau suivant:

320 chiens, 88 chats, 82 bovidés (vaches, boeufs, veaux, taureaux), 31 porcs, 26 tortues, 14 chevaux, 10 oiseaux (canards et volailles incluses), 9 chèvres, 5 lapins, 4 ânes, 2 cochons d'Inde, 2 moutons, 1 chimpanzé, 1 lièvre, 1 poney, 1 poisson d'aquarium, 1 rat, 1 souris.



## 4 Agents toxiques

		Intoxications graves ou mortelles			
		Nombre total	en %	Nombre	en %
4.1	Plantes	1320	8,2	7	0,5
4.2	Animaux venimeux	132	0,8	6	4,6
4.3	Aliments	1053	6,6	27	2,6
4.4	Drogues	592	3,7	45	7,6
4.5	Substances chimico-techn. et intoxications professionnelles	997	6,2	75	7,5
4.6	Produits ménagers	4224	26,3	60	1,4
4.6.1	Intoxications extraprofessionnelles par inhalation	174	1,1	24	13,8
4.7	Médicaments	7565	47,1	681 *	9,0
Total		16057	100%	925	5,8

\* 73,6 pourcent de toutes les intoxications graves concernent les médicaments.

Nous avons de nouveau pratiqué la différenciation entre les cas graves (entre parenthèses) et ceux étant restés légers ou asymptomatiques dans les tableaux qui suivent.

Ont été considérés comme graves notamment les troubles suivants:

- 1 Troubles profonds de la conscience (sopor, coma)
- 2 Manifestations neurologiques de nature grave ou de durée prolongée
- 3 Grave état de choc
- 4 Troubles circulatoires graves (atteinte myocardique, troubles de la conduction, etc.)
- 5 Troubles respiratoires graves
- 6 Atteinte hépatique ou rénale
- 7 Lésions corrosives profondes
- 8 Complications graves consécutives à l'intoxication.

## 4.1 Plantes

	Enfants	Adultes	Total
<i>Aesculus hippocastanum</i>	2	2	4
<i>Amelanchier spec. (-)</i>	7		7
<i>Anemone spec.</i>	3	1	4
<i>Arum maculatum (+)</i>	8	8	16
<i>Atropa belladonna (+)</i>	12 (1)	7 (2)	19
<i>Begonia spec.</i>	7		7
<i>Bellis perennis (-)</i>	5		5
<i>Berberis spec.</i>	4		4
<i>Berberis vulgaris</i>	17		17
<i>Chaenomeles japonica</i>	10		10
<i>Chlorophora excelsa</i>		6	6
<i>Chlorophytum comosum</i>	4		4
<i>Chrysanthemum vulgare</i>	1	1 (1)	2
<i>Colchicum autumnale (+)</i>	3	1	4
<i>Convallaria spec. (+)</i>	52		52
<i>Cornus spec.</i>	16	1	17
<i>Cotoneaster spec.</i>	77		77
<i>Crataegus spec. (-)</i>	3	2	5
<i>Crocus spec. (-)</i>	3	1	4
<i>Cucurbita pepo (-)</i>	3		3
<i>Daphne spec. (+)</i>	23	3	26
<i>Datura spec.</i>	1	2 (1)	3
<i>Dieffenbachia spec.</i>	17	4	21
<i>Digitalis spec. (+)</i>	4		4
<i>Euphorbia spec.</i>	25	10 (1)	35
<i>Evonymus spec.</i>	14		14
<i>Ficus spec.</i>	8		8
<i>Fuchsia spec.</i>	5		5
<i>Hedera helix</i>	8	1	9
<i>Heracleum spec.</i>	4	10	14
<i>Hyacinthus orientalis</i>	3	2	5
<i>Ilex aquifolium (+)</i>	21	1	22
<i>Iris spec.</i>	3	1	4
<i>Laburnum anagyroides (+)</i>	4		4
<i>Lathyrus odoratus</i>	4		4
<i>Ligustrum vulgare</i>	12		12
<i>Lilium spec.</i>	5		5
<i>Lonicera spec.</i>	41	1	42
<i>Mahonia aquifolium (fruits inoffensifs)</i>	40		40
<i>Muscari racemosum</i>	4		4
<i>Narcissus spec.</i>	9		9
<i>Orchis spec.</i>	4	2	6
<i>Philodendron spec.</i>	10		10
<i>Physalis alkekengi</i>	18		18
<i>Pinus spec.</i>	2	2	4
<i>Prunus spec.</i>	79	2	81
<i>Pyracantha spec.</i>	57		57
<i>Pyrus malus (-)</i>	9		9
<i>Quercus glans</i>	4		4
<i>Ranunculus spec.</i>	8		8
<i>Rhus spec.</i>	2	2	4

Plantes (fin)	Enfants	Adultes	Total
Rosa spec. (-)	7	1	8
Saint paulia ionantha (-)	11		11
Sambucus spec.	22	12	34
Solanum spec. (+)	53	2	55
Sorbus aucuparia (+)	36	5	41
Symphoricarpus spec.	15		15
Taxus baccata (+)	48	5	53
Viburnum spec.	18	1	19
Viscum album (+)	16		16
Associations	11	4 (1)	15
Plantes non identifiées	81	4	85
Divers	157	29	186
Eau de vases	8	1	9
Demandes de nature prophylactique		1	1
Intoxications incertaines	8	6	14
<b>Total</b>	<b>1176 (1)</b>	<b>144 (6)</b>	<b>1320</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

(-) plante inoffensive

(+) cas mortels décrits dans la littérature

#### 4.2 Animaux venimeux

	Enfants	Adultes	Total
Abeilles, guêpes, frelons	25	35 (2)	60
Vipères et vipéridés	1	6	7
Autres serpents	2	7 (2)	9
Poissons et crustacés		20 (2)	20
Divers (y compris rage suspectée)	19	9	28
Intoxications incertaines	4	4	8
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>81 (6)</b>	<b>132</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

### 4.3 Aliments

	Enfants	Adultes	Total
Aliments à toxicité inhérente			
Champignons (identifiés) *	66 (1)	219 (17)	285
(non identifiés)	55	166 (4)	221
autres	5	29	34
Aliments probablement contaminés par des bactéries sécrétant des toxines (moules en particulier)	21	79 (1)	100
Intoxications douteuses	28 (1)	124 (3)	152
Aliments moisiss	13	14	27
Demandes de nature prophylactique		4	4
Divers	109	121	230
<b>Total</b>	<b>297 (2)</b>	<b>756 (25)</b>	<b>1053</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

*Champignons identifiés	Enfants	Adultes	Total
Agaricus spec.	3	15	18
Amanita spec. (+)	1	3	4
Amanita muscaria (+)	1	4	5
Amanita pantherina (+)		9 (1)	9
Amanita phalloides (+)	5 (1)	29 (8)	34
Armillariella mellea	2	6	8
Boletus spec.	5	15	20
Boletus luridus		4 (3)	4
Boletus satanas (+)	4	3	7
Bovista spec.		2	2
Cantharellus cibarius (-)		5	5
Champignons de Paris (-)	16	44 (2)	60
Clitocybe nebularis	1	4	5
Coprinus spec.		11 (1)	11
Cortinarius praestans (-)	1	1	2
Inocybe spec. (+)	4	1 (1)	5
Lactarius spec.	1	2	3
Macrolepiota spec.	3		3
Morchella esculenta (-)	2	6	8
Psilocybe spec. (+)		3	3
Rhodophyllus rhodopolius		4	4
Rhodophyllus sinuatum (+)	4	14	18
Russula spec.		4	4
Divers	9	6	15
Associations	4	24 (1)	28
<b>Total</b>	<b>66 (1)</b>	<b>219 (17)</b>	<b>285</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

(-) comestibles (parfois avariés)

(+) intoxications décrites dans la littérature

#### 4.4 Drogues

	jusqu'à 9 ans	10-19 ans	Adultes	Total
Alcool	26 (2)	29 (8)	35 (9)	90
Tabac (la plupart per os)	372	2	9	383
Cannabis	3	6 (1)	10 (1)	19
Cocaine			6	6
Héroïne		1	18 (10)	19
LSD		1	4	5
Morphine		1 (1)	4 (2)	5
Gaz et vapeurs inhalées		10 (1)	6	16
Divers hallucinogènes		6 (3)	15 (4)	21
Associations		4	7 (3)	11
Divers	5	2	2	9
Intoxications incertaines		2	3	5
Demandes de nature prophyl.			3	3
<b>Total</b>	<b>406 (2)</b>	<b>64 (14)</b>	<b>122 (29)</b>	<b>592</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

Les chiffres concernant les intoxications par l'alcool ont peu de valeur, le besoin d'information quant au traitement de ce genre de cas étant faible. Les chiffres concernant les accidents de la drogue sont également peu représentatifs (dissimulation).

Les produits de substitution tels que gouttes pour la toux, analgésiques, cigarettes antiasthmiques, solvants sont classés dans les rubriques correspondantes.

#### 4.5 Substances chimico-techniques et professionnelles

	Enfants	Adultes	Total
Acides industriels	7	80 (5)	87
Agents de conservation	5	10 (1)	15
Antirouilles	2	13 (1)	15
Bases industrielles	4	36 (2)	40
Chaux éteinte	1	1	2
vive, cuite	2 (1)	2 (1)	4
Colles	1	22 (2)	23

Substances chimico-techniques et professionnelles (suite)	Enfants	Adultes	Total
Colorants industriels		30 (4)	30
Combustibles liquides	per os 29	54 (1)	83
(essence, mazout, pétrole)	per inhalat. 4	1	5
	autre voie 20	14	34
Cyanures		16 (3)	16
Désinfectants industriels	1	20 (1)	21
Diluants pour résines synthétiques et colorants		23 (6)	23
Durcisseurs	14 (2)	18 (5)	32
Explosifs		1	1
Gaz et produits d'ensilage	2 (1)	4	6
Lubrifiants	56	27 (1)	83
Matières plastiques	14	20	34
Métaux			
alliages de Pb ou de Hg	10	26 (1)	36
autres alliages	9	21 (2)	30
Produits de nettoyage pour métaux	2	15 (1)	17
Produits de soudure	3	46 (2)	49
Réactifs de laboratoire (accidents de "pipettage")	2	15	17
Sel pour les routes	8	1	9
Solvants industriels	5	80 (11)	85
Vapeurs chlorées		9	9
Autres produits industriels et professionnelles	7	49 (9)	56
Fumées, gaz, vapeurs et poussières inhalées sur le lieu de travail		36 (5)	36
Associations		66 (4)	66
Demandes concernant la toxicologie industrielle	2	5	7
Intoxications incertaines	1	25 (3)	26
<b>Total</b>	<b>211 (4)</b>	<b>786 (71)</b>	<b>997</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

Il n'a pas toujours été possible de faire la distinction entre une intoxication professionnelle ou non-professionnelle. Certains cas d'intoxication au travail peuvent de ce fait figurer aussi dans la rubrique 4.6 (Produits ménagers).

## 4.6 Produits ménagers

Articles de ménage	Enfants	Adultes	Total
Accessoires pour autos et vélos (produits pour polir, dégrivants etc.)	17 (1)	21 (1)	38
Allume-feux: liquides	28 (1)	20 (1)	48
solides	94	6 (1)	100
Articles de toilette			
Additifs pour bains, savons	159	9	168
Déodorants	21	3	24
Dissolvants pour vernis à ongles	23	7	30
Eaux de cologne	24	5	29
Fixatifs, lotions et fortifiants pour cheveux	22	9	31
Lotions de rasage	10		10
Parfums	40	1	41
Pâtes dentifrices, gargarismes	10	2	12
Shampooings	89	6	95
Soins de la peau et fards	128	12	140
Vernis à ongles et durcisseurs divers	18		18
	7		7
Colles	103	37 (1)	140
Contenu d'extincteurs de feu	1	1	2
Corps d'éclairage	5	3	8
Décalcifiants (surtout acide formique)	85 (1)	94 (4)	179
Déodorants pour WC	144 (2)	4	148
Désinfectants pour le ménage	33	21	54
Encaustiques	7		7
Engrais (surtout pour fleurs)	148	27	175
Jouets et articles de sport (billes, soldats de plomb et attrapes incl.)	50	4	54
Liquides de batterie	42	11 (1)	53
Liquides réfrigérants	5	19	24
Produits de blanchiment (surtout eau de Javel et H <sub>2</sub> O <sub>2</sub> )	27	37	64
Produits pour écrire et dessiner, colorants			
Craies	2	1	3
Crayons-feutre	12		12
Encres, encres de chine	45	1	46
Encres de tampons	10		10
Fusains et crayons gras pour enfants	17		17
Peintures (à l'huile, à l'eau)	32	1	33
Produits liquides pour correction de fautes de frappe	13	2	15
Vernis, couleurs synthétiques et à dispersion	45	26	71
divers (couleurs pour oeufs et pour textiles)	26	12	38

Articles de ménage (fin)	Enfants	Adultes	Total
Produits d'entretien du cuir (y compris cirages)	24	4	28
Produits d'entretien des meubles	45	5 (1)	50
Produits d'imprégnation du bois	42	56 (2)	98
Produits d'imprégnation des tissus	6	6	12
Produits de nettoyage			
pour l'argenterie	6	1	7
pour cuisinières et fours	11	13 (1)	24
détachants	8	3 (1)	11
pour disques	10		10
essence de térébenthine, succédanés	28 (1)	22 (1)	50
pour fers à repasser	13	3	16
pour la lessive (y compris adoucisseurs et amidon)	154 (2)	8	162
pour métaux divers	12	5	17
produits polyvalents	124	32 (1)	156
pour prothèses	7	4	11
contre la rouille	6	5 (2)	11
pour sols (excepté la térébenthine)	13	7 (1)	20
solvants à usage ménager (excepté la térébenthine)	14 (1)	25 (3)	39
solvants nitrosés	64 (1)	50	114
pour tapis et capitonnages	13	6 (1)	19
pour la vaisselle (y compris pour faire briller)	319 (4)	39	358
pour verres de contact	3		3
pour vitres	42	6	48
pour WC (y compris tuyaux d'écoulement, baignoires et lavabos)	42	27	69
divers	7	6	13
Produits de photographie et de photocopie	9	9	18
Purificateurs de l'air	22	5	27
Divers (cas isolés)	28	8	36
Associations de plusieurs produits	17	17 (2)	34
Cas anodins			
allumettes et boîtes d'allumettes	16	2	18
bougies	2		2
contenu de thermomètres	76	22	98
corps étrangers	59	6	65
matériaux d'emballages	19		19
siccatifs *	4	2	6
<b>Total intermédiaire</b>	<b>2807 (14)</b>	<b>806 (25)</b>	<b>3613</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

\* Le nombre de cas indiqué concernant les siccatifs n'est pas représentatif, étant donné que nous n'établissons que rarement un rapport détaillé.



Produits anti-parasitaires	Enfants	Adultes	Total
Algicides	1	1	2
Fongicides	23	9	32
Formicides	45		45
Herbicides	24	21 (3)	45
Insecticides			
Boules d'antimite	43	4	47
divers (surtout organophosphorés)	62 (1)	83 (5)	145
Mordants pour grains, semences traitées	31	5 (1)	36
Produits pour éloigner les insectes	10	2 (1)	12
Produits contre escargots et limaces	88	8	96
Rodenticides	44 (2)	17 (5)	61
Divers	6	12	18
Associations de plusieurs produits	2	4 (2)	6
Intoxications incertaines	29	30 (1)	59
Demandes d'ordre prophylactique		7	7
<b>Total intermédiaire</b>	<b>408 (3)</b>	<b>203 (18)</b>	<b>611</b>
<b>Total produits ménagers</b>	<b>3215 (17)</b>	<b>1009 (43)</b>	<b>4224</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

#### 4.6.1 Intoxications extra-professionnelles par inhalation

	Enfants	Adultes	Total
Chlore et ozone de piscines	20 (3)	19 (1)	39
Gaz lacrymogène	1	4	5
Gaz de fosse à purin	3 (3)	1 (1)	4
Gaz nitrosés		5 (2)	5
Monoxyde de carbone (gaz d'échappement, fourneaux, cuisinières à gaz)	15 (2)	51 (9)	66
Propane, méthane, butane	5 (2)	2	7
Vapeurs dégagées par la combustion de matières plastiques	3	11	14
Autres	9 (1)	25	34
<b>Total</b>	<b>56 (11)</b>	<b>118 (13)</b>	<b>174</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

## 4.7 Médicaments

	Enfants	Adultes	Total
Agents diagnostiques	5	12 (1)	17
Analeptiques (excepté les amphétamines)	17	8	25
Analgésiques (antiphlogistiques)			
à base de salicylés	51 (1)	70 (4)	121
à base de phénacétine	15	30	45
à base de paracétamol	8	14 (1)	22
à base d'opiacés	1	14 (5)	15
combinés (en partic. avec barbituriques)*	42 (2)	317 (33)	359
divers	25 (1)	42 (5)	67
Anesthésiques locaux	8 (1)	6 (2)	14
Anorexigènes non dérivés de l'amphétamine	21 (1)	17 (1)	38
Antabuse, prise év. avec de l'alcool	1	13 (1)	14
Anthelmintiques	10	1	11
Anti-acides	14	4	18
Anti-allergiques (anti-histaminiques)	98 (1)	18 (2)	116
Anti-asthmatiques	19	14 (3)	33
Antibronchitiques (onguents)	56		56
Anticoagulants	4	6	10
Antidiabétiques		2 (1)	2
Antidiarrhoïques	29 (1)	3	32
Anti-émétiques	19	14	33
Anti-épileptiques	27	43 (11)	70
Antimigraineux			
à base d'ergotamine	12	24 (2)	36
divers	7	6	13
Anti-mycotiques	20	7	27
Antiparasitaires	13	1	14
Antiparkinsoniens	2	10 (2)	12
Antipyrétiques, antigrippaux	30	24 (2)	54
Antirhumatismaux (per os et p.c.)	86 (1)	65 (5)	151
Antitussifs, expectorants, sécrétolytiques	240 (2)	27 (2)	267
Cardiotoniques			
digitaliques	14 (2)	11 (3)	25
bêta-bloquants	11	11 (2)	22
antiarythmiques	6	10	16
divers	2	2 (1)	4

\* fréquemment abus chez l'adolescent.

Médicaments (suite)	Enfants	Adultes	Total
Chimiothérapeutiques			
antibiotiques	48	14	62
sulfonamides	19	10	29
antiprotozoaires	3	21 (4)	24
cytostatiques	2	3 (1)	5
Cholagogues, cholérétiques, préparations contre hépatopathies	9	2	11
Désinfectants, antiseptiques (intestinaux et urinaires également)	196 (1)	63 (3)	259
Diurétiques	9	6	15
Hormones			
contraceptifs oraux	60	4	64
cortisone et dérivés	12	4	16
divers	41	8	49
Huiles volatiles (évtl. associées)	38	7	45
Hypnotiques			
à base de benzodiazépines	44	359 (40)	403
à base de diphenhydramine	2	99 (23)	101
à base de barbituriques	20	63 (19)	83
à base de méthaqualone	3	24 (7)	27
combinés	11 (3)	159 (49)	170
divers	4 (1)	24 (3)	28
Laxatifs et purgatifs	25	16 (2)	41
Médicaments contre la goutte	4	5	9
Narcotiques	1	6 (1)	7
Odontologiques	6	3	9
Préparations à base de fer ou d'arsenic	23	7 (1)	30
Préparations utilisées en			
dermatologie	144 (1)	34	178
gastro-entérologie	47	4 (1)	51
gériatrie, roborants	29	21 (1)	50
gynécologie	33 (1)	17 (1)	50
ophtalmologie	52 (1)	8 (1)	60
Produits ORL (incl. pastilles à sucer)	261 (2)	20	281
Produits contre les troubles de la dentition (non homéopatiques)	85		85
Produits vasculaires			
vasodilatateurs	33	11	44
phlébotoniques	29	8	37
hypotenseurs	22	14 (2)	36
vasoconstricteurs	11	7 (1)	18

Médicaments (fin)	Enfants	Adultes	Total
Produits à usage vétérinaire	36	9	45
Psychopharmaceutiques			
tranquillisants:			
dérivés de la benzodiazépine	144 (2)	471 (20)	615
autres	25	97 (11)	122
neuroleptiques	42 (10)	180 (24)	222
antidépresseurs (tricycliques en partic.)	32 (3)	166 (38)	198
amphétamines et apparentés	1	2	3
Sédatifs neurovégétatifs	44	117 (7)	161
Sérums, vaccins	12 (1)	16 (1)	28
Spasmolytiques	18 (1)	25 (5)	43
Vitamines et calcium	79	7	86
Cas anodins:			
édulcorants	14	2 (1)	16
préparations homéopatiques	37	12	49
produits contre la carie dentaire *	434	3	437
Divers	19	16 (2)	35
Médicaments non identifiés	6	6 (2)	12
Associations de plusieurs produits			
sans alcool	126 (12)	992 (234)	1118**
avec alcool	3	123 (25)	126
Demandes d'ordre prophylactique et théorique	1	40	41
Intoxications incertaines	28 (3)	44 (7)	72
<b>Total</b>	<b>3340 (55)</b>	<b>4225 (626***)</b>	<b>7565</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

\* Le total des cas concernant les produits anti-carie n'est pas représentatif, des rapports détaillés n'étant plus établis dans tous les cas.

\*\* 554 fois, il s'agissait là d'associations isolées de deux médicaments. Douze fois seulement, la même association (somnifères et produits psychoactifs notamment) se retrouvait dans au moins trois cas. Dans le restant des intoxications par produits combinés, il s'agissait d'associations d'au moins trois médicaments, la même association ne se répétant pas. Le nombre de données utiles à retirer de ces cas est dès lors très limité.

\*\*\* Les évolutions graves les plus fréquentes sont le fait d'intoxications combinées à but suicidaire. Sont toujours très fréquentes également les intoxications intentionnelles aux somnifères, aux psychopharmaceutiques et aux analgésiques.

## 5 Circonstances

	Enfants	Adultes	Total	en %
Accidents	8268	1324	9592	59,7
Intoxications volontaires	111	3698	3809	23,7
Intoxications alimentaires	115	736	851	5,3
Intoxications sur le lieu de travail	1	523	524	3,3
Confusions	123	300	423	2,6
Surdosages accidentels	82	141	223	1,4
Effets secondaires de médicaments pris dans un but thérapeutique	33	182	215	1,3
Première expérience avec la drogue	8	100	108	0,7
Intoxications par toxicomanie	2	98	100	0,6
Demandes d'ordre prophylactique et théorique	1	61	62	0,4
Mauvaises plaisanteries	10	34	44	0,3
Intoxications iatrogènes	2	14	16	0,1
Cas inclassables	21	69	90	0,6
<b>Total</b>	<b>8777</b>	<b>7280</b>	<b>16057</b>	<b>100%</b>

### Intoxications graves ou mortelles

Situation	Nombre total		Intoxications graves ou mortelles	
	Nombre total	en %	Nombre	en %
Accidents	9592	59,7	124	1,3
Intoxications volontaires	3809	23,7	627	16,5
Autres	2656	16,6	174	6,6
<b>Total</b>	<b>16057</b>	<b>100%</b>	<b>925</b>	<b>5,8</b>

## 6 Evolution

	Total	en %
Mortelle	43	0,3
Grave	882	5,5
Légère	2906	18,1
Asymptomatique	1814	11,3
Pas de réponse ou réponse inutilisable	2039	12,7
Cas anodins, appels du public, maladies non toxiques	8373	52,1
<b>Total</b>	<b>16057</b>	<b>100%</b>

Nombre de rapports envoyés: 7278; nombre de réponses reçues: 5413, soit 74,4%.

Parmi les cas mortels, nous avons distingué comme précédemment entre ceux pour lesquels nous avons été contactés du vivant du patient et ceux qui nous ont été annoncés post mortem (\*).

En vertu d'une convention de l'Association européenne des centres anti-poisons, les cas mortels survenus à l'étranger n'ont pas été pris en considération.

Cause (certaine ou supposée)	Non-Médicaments	Victimes	Circonstances
Acide chlorhydrique		80 ans, m.	Suicide
Arseniate de calcium		64 ans, m.	Suicide
Champignons (amanite phalloïde)		12 ans, f.	Accident
Champignons (amanite phalloïde)		50 ans, m.	Accident
Champignons (amanite phalloïde)		64 ans, m.	Accident
Chloroforme, hydroxide d'ammonium		73 ans, f.	Suicide
Gaz de fosse à purin		3 ans, m.	Accident
Gaz de fosse à purin		62 ans, m.	Accident
Gaz de ville (*)		40 ans, f.	Suicide? Accident?
Herbicide (paraquat, diquat)		35 ans, m.	Suicide
Insecticide (phosphamidon)		79 ans, m.	Suicide
Monoxide de carbone		30 ans, m.	Suicide
Nettoyant polyvalent (détergents, savons, isopropanol)		75 ans, f.	Accident Confusion
Produit antirouille (bifluorure d'ammonium)		30 ans, m.	Suicide
Rodenticide (thallium)		68 ans, f.	Suicide
Solution de chlorure de zinc		36 ans, f.	Suicide
<b>Total non-médicaments</b>		<b>16 cas mortels</b>	

Cause (certaine ou supposée)	Médicaments	Victimes	Circonstances
Analgésique (azapropazone, propoxyphène) et alcool (*)		21 ans, f.	Suicide
Analgésique (butalbital, propyphénazon) (*)		37 ans, f.	Suicide
Antiarrhythmique (ajmaline) , et autres cardio-toniques		2 ans, m.	Accident
Antidépresseur (amitriptyline, chlordiazépoxyde) , narco-Analgésique (méthadone) (*)		21 ans, m.	Suicide Toxicomanie
Antidépresseur (amitriptyline) , neuroleptique (fluphenazine) , tranquillisant (diazépam)		22 ans, m.	Suicide
Antidépresseur (maprotiline) , hypnotique (méthaqualon)		75 ans, m.	Suicide
Antidépresseur (opipramol)		41 ans, f.	Suicide
Antidiabétique (insuline)		25 ans, f.	Suicide
Antiprotozoaires (sulfate de chloroquine)		32 ans, f.	Suicide
Antiprotozoaires (sulfate de chloroquine), neuroleptique (chlorpromazine)		49 ans, m.	Accident
Antiprotozoaires (sulfate de chloroquine), tranquillisant (diazépam) (*)		40 ans, f.	Suicide
Bêtabloquant (propranolol) , Antidépresseur (imipramine) , analgésique (butalbital, propyphénazon, dihydroergotamine) , antirhumatismal (oxyphenbutazone, diclofénac)		25 ans, f.	Suicide
Chlorure de potasse		29 ans, f.	Suicide
Cytostatique (méthotrexate)		35 ans, f.	douteuses
Hypnotique (calcium n-butalallylbarbit.), Bromadal(*)		84 ans, w.	Suicide
Hypnotique (flurazépam), sédatif (phénobarbital, alcaloïdes de la belladone) (*)		24 ans, m.	Suicide
Hypnotique (méthaqualon) (*)		40 ans, f.	Suicide
Hypnotique (méthaqualon), antihypertens. (oxprenolol) adulte			Suicide
Hypnotique (nitrazépam), neurolept. (lévopromazine) sédatif (phénobarbital, alcaloïdes de la belladone)		84 ans, f.	Suicide
Hypnotique (pentobarbital, phénobarbital) (*)		30 ans, m.	Suicide
Narco-analgésique (méthadone), antiépil. (carbamazépine), hypn. (flunitrazépam), antidépr. (opipramol) (*)		27 ans, m.	Suicide
Neuroleptique (halopéridol, fluphénazine) et alc. (*)		30 ans, f.	Suicide
Neuroleptique (lévopromazine), hypnotique (*)		25 ans, f.	Suicide
Neurol. (thioridazine) , tranqu. (lorazépam, oxazépam)		43 ans, f.	Suicide
Tranquillisant (diazépam)		46 ans, m.	Suicide
Tranquil. (diazépam) , anesthésique local (cocaine)		45 ans, f.	Suicide
Tranquillisant (diazépam, oxazépam) (*)		78 ans, f.	Suicide
Total médicaments		27 cas mortels	

## Mortalité par intoxication en Suisse

Si l'on veut se rendre compte du nombre de personnes décédées à la suite d'une intoxication, ce ne sont ni les statistiques du TOX (consultations), ni celles des hôpitaux (traitements) qui peuvent servir, puisqu'elles ne comprennent pas notamment la plupart des personnes trouvées mortes ou décédées à domicile.

Dans notre évaluation de la mortalité d'ensemble en Suisse, nous nous basons sur les feuilles de statistique internes de l'Office fédéral de la statistique (OFS), que nous tenons à remercier. Ces feuilles sont établies à l'aide du registre des décès (communications des médecins ayant constaté la mort) et codifiées selon la 8e révision de la classification internationale des maladies et causes de décès. Il est bien évident que de ce fait maintes précisions fournies par les médecins se perdent. Le tableau suivant procure néanmoins un nombre considérable d'indications supplémentaires par rapport aux publications officielles.

### Intoxications aiguës mortelles en Suisse en 1981

No.ICD	A c c i d e n t	Enfants (0-14 ans)	Femmes	Hommes	Total
852.60	Anticoagulants		1		1
853.00	Dérivés de l'opium et prod. de synthèse à effets analogues		4	28	32 (23)
854.00	Barbituriques		1	1	2 ( 1)
855.10	Tranquillisants			1	1
857.10	Tonicardiaques		2	3	5 ( 1)
857.20	Agents anticholestérol			1	1
857.30	Ganglioplégiques		1		1
857.90	Prod. divers agissant sur le système cardiovasculaire	1			1 ( 1)
859.30	Diurétiques divers			1	1
859.80	Médicaments divers		1	1	2 ( 1)
859.90	Médicaments non précisés		1	1	2 ( 1)
860.00	Alcool		3	4	7 ( 6)
863.00	Peintures ou vernis			1	1
864.00	Pétrole ou autres solvants			1	1 ( 1)
868.01	Champignons	1		2	3 ( 3)
869.00	Substances solides ou liquides diverses ou non précisées			2	2 ( 1)
870.00	Gaz de chauffage			1	1 ( 1)
871.00	Gaz de pétrole liquéfié en récipients mobiles			3	3 ( 3)
872.00	Gaz utilitaires divers		2	2	4
873.00	Gaz d'échappement		1	3	4 ( 3)
874.00	Oxyde de carbone par combustion incomplète domestique		1	1	2 ( 2)
875.00	Oxyde de carbone de sources div.	1		1	2 ( 2)
876.00	Anhydride carbonique (caves de fermentation, silos, etc.)			1	1 ( 1)
876.09	Gaz ou vapeurs divers			2	2 ( 1)



No.ICD	A c c i d e n t (fin)	Enfants (0-14 ans)	Femmes	Hommes	Total
877.00	Gaz ou vapeurs non précisés			1	1 ( 1)
905.01	Piqûres d'insectes		1	1	2
930.10	Accidents d'anesthésie	1			1 ( 1)
<b>Total</b>	<b>A c c i d e n t</b>	<b>4</b>	<b>19</b>	<b>63</b>	<b>86 (54)</b>

No.ICD	S u i c i d e				
950.01	Cyanures			8	8 ( 6)
950.02	Stupéfiants		3	9	12 ( 5)
950.03	Somnifères		40	34	74 (33)
950.04	Analgésiques		2	3	5 ( 3)
950.05	Sédatifs		9	8	17 ( 8)
950.06	Substances corrosives			1	1 ( 1)
950.09	Substances solides ou liquides diverses ou non précisées		52	39	91 (39)
951.00	Gaz de chauffage		2		2 ( 2)
951.09	Gaz utilitaires divers ou non précisés			1	1
952.00	Gaz d'échappement		17	99	116 (16)
952.09	Gaz divers ou non précisés			1	1
<b>Total</b>	<b>S u i c i d e</b>		<b>125</b>	<b>203</b>	<b>328 (113)</b>

962.00	H o m i c i d e			1	1
980.00- 982.00	C a s i n d é t e r m i n é s		12	31	43 (27)

Entre parenthèses: nombre d'autopsies effectuées.

Le nombre des personnes décédées à la suite d'une intoxication aiguë en 1981 s'élève donc à au moins 458 (année précédente: 502). Ce recul heureux concerne aussi bien les accidents que les suicides.

Il est difficile d'établir la mortalité effective en rapport avec l'abus chronique des substances les plus diverses. En effet, l'issue fatale, même si elle s'explique par une conjonction néfaste de circonstances sur un fond de toxicomanie, n'est que rarement attribuée à la toxicomanie exclusivement. Selon la définition de la police, 107 personnes sont mortes en 1981 par abus de drogues, tandis que la position ICD 304.80 fait apparaître 111 cas de mort par abus d'analgésiques!

Le nicotinisme mortel n'est toujours pas mesurable avec les méthodes statistiques actuelles (aucun cas sous la rubrique ICD 304.81).

Des indications au sujet de l'alcoolisme mortel se trouvent à nouveau aux positions ICD 303 et 571.00, avec un total de 820 décès (année précédente: 848).

## Publications

		No. de commande
	Rapport annuel 1980. Ed. Centre suisse d'information toxicologique, Zurich (1981)	1-81
	Information au sujet de l'épidémie espagnole 1981. Bulletin des médecins suisses, <u>62</u> , 3682-3683 (1981)	2-81
	Intoxications par l'amanite phalloïde. Bulletin des médecins suisses, <u>62</u> , 2771 (1981)	3-81
R. ALTORFER	Vergiftungen mit Diphenhydramin. Revue suisse de médecine / PRAXIS, <u>70</u> , 711-716 (1981)	4-81
G. GEISEL	Vergiftungen im ersten Lebensjahr. Thèse Université de Zurich, 109 p. (1981)	5-81
B. GOSSWEILER	Accidents avec des médicaments chez l'enfant. Journal suisse de pharmacie, <u>119</u> , 390-392 (1981)	6-81
B. GOSSWEILER	Zur Situation der akzidentellen Einnahme von Medikamenten durch Kinder im Vorschulalter. Thèse Université de Zurich, 119 p. (1981)	7-81
R. IRNIGER	Zur ärztlichen Beurteilung von Brandgas- gefährdungen im Wohnbereich. Thèse Université de Zurich, 65 p. (1981)	8-81
A. LEHMANN	Akute Vergiftungen mit Clonidin und anderen Antihypertensiva. Thèse Université de Zurich, 69 p. (1981)	9-81
A. LEHMANN	Les intoxications aux hypotenseurs les plus fréquentes en Suisse. Journal suisse de pharmacie, <u>119</u> , 393-395 (1981)	10-81
A. LEHMANN	Vergiftungsfälle mit Clonidin. Revue suisse de médecine / PRAXIS, <u>70</u> , 1497-1500 (1981)	11-81
J.P. LORENT	Identipharm. Journal suisse de pharmacie, <u>119</u> , 398-399 (1981)	12-81

		No. de commande
J.P. LORENT	Intoxications médicamenteuses en Suisse en 1980. Journal suisse de pharmacie, <u>119</u> , 384-389 (1981)	13-81
A. NISOLI	Antidotes et antivenins. Journal suisse de pharmacie, <u>119</u> , 369 (1981)	14-81
G. SCHLAGINHAUFEN	Vergiftungen mit Betablockern. Thèse Université de Zurich, 102 p. (1981)	15-81
G. SCHLAGINHAUFEN	Intoxications aux bêtabloquants. Journal suisse de pharmacie, <u>119</u> , 396-397 (1981)	16-81
I. SCHLATTER-LANZ	Intoxications par l'amanite phalloïde. Journal suisse de pharmacie, <u>119</u> , 373-374 (1981)	17-81
U. SILBERSCHMIDT	Disopyramidvergiftung. Journal suisse de médecine, <u>111</u> , 681-683 (1981)	18-81
J. VELVART	Die gesundheitlichen Gefahren von gasförmigen Chlorverbindungen und Ozon. Umweltschutz / Gesundheitstechnik, <u>7</u> , 138 (1981)	19-81
J. VELVART	Toxikologie der Haushaltprodukte. Verlag Hans Huber Berne (1981)	20-81
J. VELVART A. NISOLI	Nouvel assortiment de base contre les intoxications. Journal suisse de pharmacie, <u>119</u> , 370-372 (1981)	21-81
J. VELVART J.P. LORENT A. PASI F. BORBÉLY †	Thérapie akuter Vergiftungen. Dans: Schweiz. Medizinalkalender. Schwabe Verlag Bâle (1981)	22-81
P. VELVART	Vergiftungen in der zahnärztlichen Praxis. Thèse Université de Zurich, 43 p. (1981)	23-81

# Unentbehrlich zur Beurteilung der chemischen Gefährdungen im Haushalt



- Sofortige Abschätzung des Gefährdungsgrades
- Erfahrungen des Schweizerischen Toxikologischen Informationszentrums
- Schädliche Wirkungen je nach Situation und Aufnahmeart
- Toxikologie der Inhaltsstoffe
- Erste Massnahmen und ärztliche Therapie

1981, 372 Seiten, zahlreiche Tabellen,  
Pappband Fr. 34.—

**Verlag Hans Huber Bern Stuttgart Wien**

## Compte d'exploitation

Recettes	Fr.
Contribution des cantons	315 576
Contribution de la Société suisse des industries chimiques	200 000
Contribution des pharmacies suisses (y compris Galenica SA fr. 10 000)	100 000
Contribution de la Fédération des médecins suisses	50 000
Contribution de la Confédération	41 800
Contribution de la CNA, Lucerne	25 000
Contribution de la Fondation pour la lutte contre les sinistres de la Winterthour-Assurances	25 000
Divers (dons, honoraires d'expertise, recettes d'intérêt)	63 160
	<hr/>
	820 536
	=====

Dépenses	Fr.
Frais de personnel et prestations sociales	527 353
Bureau et administration	59 690
Périodiques, livres	35 239
Loyer	34 188
Informatique	29 512
Téléphone et télex	25 494
Entretien, réparations, petites acquisitions	24 549
Rétributions pour conseillers	13 000
Publications et rapport annuel	11 721
Frais de port, compte-chèques postaux, bancaires	8 410
Frais de voyage	6 415
Divers	18 020
Mise en réserve pour système documentaire	25 000
Excédant de recettes	1 945
	<hr/>
	820 536
	=====

## Dons

	Fr.
Galenica SA	10 000
Société des vétérinaires suisses	5 000
Fédération des coopératives Migros	3 000
Nestlé SA	3 000
Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine	3 000
Fondation jubilaire des sociétés d'assurance "Zürich"/Vita/Alpina	2 000
La Bâloise Compagnie d'assurances	2 000
Société suisse de secours mutuels Helvétia	2 000
Union des Fédérations coopératives agricoles de la Suisse	2 000
Principauté du Liechtenstein	1 290
Association Suisse des Fabricants de Cigarettes	1 000
Compagnie suisse de réassurance	1 000
COOP Suisse SA	1 000
Galepharm (Organisation économique de pharmaciens suisses)	1 000

Les dons plus modestes qui ne figurent pas sur cette page nous réjouissent et nous engagent tout autant.

Nous tenons à remercier ici chaleureusement tous les donateurs.

Chère lectrice, cher lecteur,

Si vous désirez à l'avenir aussi recevoir le rapport annuel du TOX, veuillez nous le faire savoir à l'aide de la carte figurant ci-dessous. Nous tenons également à votre disposition d'autres publications.

A cette occasion, nous vous prions de juger notre travail et de nous dire si nos efforts sont en accord avec ce que vous attendez de nous. Nous vous remercions d'avance de l'avis que vous voudrez bien nous donner, ainsi que de vos remarques critiques et de vos suggestions.

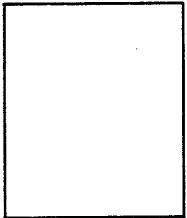
Zurich, fin mai 1982

Centre suisse d'information toxicologique

- o Veuillez à l'avenir envoyer votre rapport annuel à l'adresse mentionnée ci-dessous
  
- o Veuillez envoyer à la même adresse les suivantes de vos publications:
  
  
- o Remarques, suggestions

Adresse

Signature



Centre suisse  
d'information toxicologique  
Klosbachstrasse 107

8030 Zurich